

MUR 1771

Soixante-seizième

LETTRE OUVERTE
aux Ecrivains de Belgique

Equinoxe de l'automne 1971.

Mes chers confrères,

Je viens de vivre des moments de réelle fierté. Un ami parisien auquel je décrisis la structure de notre économie spirituelle donna libre cours à son admiration. Comment, s'exclama-t-il, vous avez quatre ministres pour s'occuper de ces affaires, mais aucun pays au monde ne fait preuve de pareille sollicitude ! Force me fut de préciser que nous avons deux cultures et, si l'on peut dire, deux éducations : les ministres de la culture étant privés de l'éducation, et leurs collègues de l'éducation ignorant la culture. Mon ami en demeura pantois. Son admiration monta au zénith quand j'abordai le chapitre de nos académies, la subtilité de nos pilotes ayant confié les académies de littérature à la culture et celles vouées aux sciences, aux lettres et aux beaux-arts, à l'éducation. Mon ami m'avoua, honteux, qu'il n'y comprenait rien. Je triomphai aussi modestement qu'il me fut possible.

J'aurais dû me taire. Hélas, le succès engendre l'outrecuidance. Quand j'eus ajouté que les sports relevaient de la culture, je dus l'assister tant son émotion était forte. J'eus le bonheur de le calmer par un exemple frappant. Si le roi des Belges reçoit le roi de la Pédale — j'entends l'as des enfourcheurs de vélocipèdes et non l'officiant d'autres pratiques — ce geste dépasse le simple cérémonial pour se hausser au symbole patriotique. En effet, parfois l'union se révèle faiblesse et la force, division. Grâce au sport, les héraldistes ne seront pas commis à nous forger une nouvelle devise.

Tant mieux ! car d'autres travaux les occupent. N'ont-ils pas découvert un millier de lions dans les armoiries wallonnes ? Des esprits sagaces pensent sérieusement à substituer ce fier animal au coq, assez pauvre imitation du gallinacé gaulois. Le lion wallon affrontant le lion flamand, quel spectacle exaltant ! Non pour les précipiter dans une cruelle léomachie, mais pour les faire danser à la façon de Guido Gezelle, le doux poète inventeur de ce jeu.

Mon ami parisien crut déceler ici et là quelques traces de nationalisme. Je le rassurai. Cette malédiction de notre temps, nous l'avons en horreur ! telle fut ma réplique nette. Même si nous le pratiquions, nous ne l'avouerions pas, tant nous en abhorrons l'idée. Par contre, nous nous plaisons aux querelles tribales qui fleurissent bon le folklore. Au siècle de l'atome, n'est-ce pas admirable ? Une fois de plus, je me sentis fier d'être Belge.

Mais foin de ces généralités ! J'ai hâte de vous parler de choses précises. Notre ministre de la culture française, vous ne l'ignorez pas, est plus discret que son collègue flamand. Ce dernier publie régulièrement une brochure pour y commenter toutes ses initiatives, illustrées de ses plus aimables sourires. Ce bon Monsieur Parisis se retranche dans une réserve toute classique. S'il fournit un renseignement c'est, semble-t-il, à contre-cœur, désolé d'abandonner au forum ce qui appartient au silence du cabinet. Mais il lui faut, malgré qu'il en ait, céder parfois aux impératifs de l'information. Ainsi, c'est comme à regret qu'il fit connaître ses générosités en faveur de nos lettres pour l'année 1970. Cette modestie est vaine. Comme sa munificence est constante, elle intéresse au plus haut point la gent littéraire. Nombre d'entre nous y trouvent des raisons de s'éjouir, d'autres, plus nombreux encore, celles d'espérer. Achats comme subsides sont des signes qui ne trompent pas. Grâce à notre éminente commission qui décèle les œuvres de valeur littéraire certaine, les achats indiquent à chaque élu la cote de son talent. C'est précieux. Trop souvent, on se fait des illusions. Les décrets de la commission sont d'une rigueur mathématique. La cote peut aller de 20 à 400. Je ne nommerai pas les auteurs peu favorisés en émettant simplement l'espoir qu'ils feront comme le laboureur de La Fontaine.

Le nombre des exemplaires acquis n'est pas un indice complet. Il faut considérer aussi les sommes mises en regard, les argents,



comme disait Verlaine, car si le moins nanti reçoit 1.076 francs, le mieux servi en obtient 75.114. De plus, en cumulant deux achats, on arrive à 87.633 francs. Cette heureuse fortune échet à notre confrère Marcel Thiry, le gardien perpétuel des secrets de la plus fière de nos académies.

Les autres académiciens flottent, si j'ose dire, entre 23 et 68.000 francs, sauf Gustave Vanwelkenhuyzen, puni, semble-t-il, pour s'être penché sur un autre Gustave, ce malchanceux van Zype, qui, sous l'égide de Jean Mogin, fut traité avec tant de dédain par la R.T.B.

La commission affirme, d'autre part, son esprit large par l'achat de 350 exemplaires d'un grand succès de librairie : « La maison de papier ». Un ami me rappelle, avec une insistance singulière, que Françoise Mallet-Joris est aussi lectrice chez un éditeur de Paris, mais j'avoue ne pas comprendre le sens de ce propos.

Cette magnanimité commissionnaire s'étend aussi à Henri Michaux, naturalisé Français et plutôt tiède à l'égard de son ex-patrie. Mais ces 76.604 francs qui s'en vont au beau pays de France nous vaudront sans doute quelque compensation. Tant mieux ! Même si le « nous » ne distingue qu'un seul de nos compatriotes.

Ils furent trente-neuf à bénéficier d'un subside allant de 7.500 à 60.000 francs, mais le tout-venant, si j'ose m'exprimer ainsi, était plafonné à 19.500 francs. Sauf un académicien et deux ou trois auteurs chevronnés, tous des noms inconnus. De quoi se souvenir d'un mot de Jules Renard : « Retenez bien ce nom, car on n'en parlera plus ».

Ces sages mesures évitent à notre vie littéraire tout remous contestataire. Nos jeunes suivent des voies bien tracées. Membres de l'A.E.B., l'avenir leur appartient. Ils peuvent obtenir achats et subsides, accéder au conseil, devenir académicien, conquérir rubans et crachats, le tout selon le déroulement d'un ordre strict. On ne demande à personne d'avoir du génie. D'abord, c'est rare, et c'est foncièrement antidémocratique.

Haut les cœurs, et vive la Belgique !

ROGER AVERMAETE.



RECTIFICATION

Mal renseigné, j'ai commis une erreur en écrivant que l'attaché culturel de l'ambassade de Belgique à Paris n'avait pas eu le temps d'assister à une représentation de ma pièce « Le prisonnier des cimes ». En réalité il apparut un dimanche à une matinée et s'éclipsa à la fin du deuxième acte, obligé d'aller défendre incontinent les intérêts culturels de la Belgique en un autre endroit de la Ville-Lumière où, chacun le sait, les manifestations culturelles belges se suivent à un rythme accéléré. Je préfère cette version officielle — donc conforme à la vérité — à celle d'un mien ami qui suppose qu'aussi bien ma pièce ait pu mettre l'attaché en fuite.

Une chose est certaine, les attachés, quoi qu'on en dise, n'ont pas la vie commode et celui de Paris notamment se trouve parfois devant des problèmes si difficiles à résoudre qu'il y renonce. J'en connais plusieurs que je vous raconterai à l'occasion.

R.A.